



Rapport d'examen

ORGANISME DEMANDEUR

1. ÉTABLISSEMENT: (nom, adresse, N° de téléphone) Fabrique Saint-Michel de Vaudreuil
414, boulevard Roche, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2M6
2. REPRÉSENTANT(E): M. Laurent De Champlain
3. PROPRIÉTAIRE DE L'OBJET: (si différent) _____

OBJET OU ŒUVRE

Titre: «Saint Louis en adoration devant la couronne d'épines»
Artiste: Louis Chrétien de Heer
Signé: «Pinx: L: de Heer (179(2))» en peinture noire près du bord droit, vers le centre.
Dimensions: 289 X 208,5 cm

N° d'inventaire:

Date de l'examen

1. CADRE

Restaurateur:

- Cadre en bois massif recouvert de peinture beige, rose et de bronzine.
- Des éléments décoratifs (roses, fleurs de lys) sculptés sur bois décorent les coins et le centre de chaque côté du cadre.
- Il y a des fentes dans les fleurs de lys des coins inférieurs et elles sont instables.
- Il y a quelques petits enfoncements et usures de peinture sur le cadre.
- L'aspect est terne et fortement encrassé.

2. CHÂSSIS

- Châssis non-extensible dont les barres du pourtour mesurent 11 X 3,8 cm, avec deux traverses qui mesurent 8 X 2 cm de largeur.
- Le châssis est retenu dans le cadre par quatre traverses diagonales clouées près des angles. Les clous sont découpés à tête forgée (fer), 1775- 1825. Ces traverses sont taillées à la main et leurs bords sont chanfreinés.
- Barres non-chanfreinées côté toile, mais les barres inférieures et gauche sont taillées au ciseau à bois sur l'angle intérieur, côté du mur.
- Assemblage de joints à mortaises et tenon à angle droit; les joints sont fixés par deux chevilles.
- Joint central à mi-bois.
- Beaucoup de débris et de poussière entre les barres du châssis et le revers de la toile.
- Le châssis semble être solide et soutient bien la toile.

3. SUPPORT

- L'oeuvre est peinte sur une toile de lin épaisse, à tissage serré et régulier 1 X 1.
- Deux toiles d'environ 106 cm de largeur sont unies par une couture centrale, verticale.
- La lisière est visible sur chaque bord vertical.
- Les bords du tableau sont non peints; ils sont fixés par des punaises et portent la trace d'une première tension qui est toujours adéquate.
- Couture verticale importante au centre le long du tableau.
- Il n'y a aucune inscription au revers.
- Le dos est très sale et poussiéreux.



3.1 Déchirures/trous

- Une déchirure importante de 66 cm de longueur est située à G 76, B 10 cm; elle a été jadis réparée avec une pièce de lin collée au dos dont le pourtour est maintenant visible sur la face du tableau.

4. PRÉPARATION ET COUCHE PICTURALE

- Il n'y a pas une couche de préparation discrète, mais plutôt un encollage.
- La couche picturale est plutôt grasse et lisse avec peu d'empâtements, mais des coups de pinceau et la texture rugueuse de la toile sont perceptibles dans la matière picturale.
- Une marie-louise de 10 cm de largeur a été peinte en trompe l'oeil sur le pourtour du tableau, en partant de 2 cm de l'arête. La peinture recouvre le dernier chiffre de la date au niveau de la signature ainsi qu'une partie du blason situé dans le coin inférieur droit. La couleur rose actuelle recouvre une autre marie-louise de couleur vert pâle. Tandis que la couleur rose est facilement soluble dans plusieurs solvants, la couleur vert en-dessous est insoluble, ce qui, malheureusement, empêche un retour à l'état original de l'oeuvre.

4.1 Craquelures et cassures

- Craquelures de tension en diagonale à l'angle supérieur gauche et à l'angle inférieur droit.
- Cassures et petites pertes de la couche picturale le long de la couture centrale.
- Cassures le long de chaque bord des deux traverses.
- Plusieurs petits soulèvements sur l'ensemble.
- Les craquelures sont soulevées le long de chaque bord de la couture centrale et aussi dans les blancs, là où la matière picturale est plus épaisse.
- Lacunes mineures et abrasion de la peinture le long de la déchirure et dans une petite zone située à H 14, D 50 cm.

4.2 Sensibilité

- La matière picturale ne semble pas être affectée par l'eau, le xylène, l'isopropanol ou l'éthanol.

5. SURFACE

- Le tableau est recouvert d'un vernis uniforme très jauni, soluble dans l'isopropanol.
- Le vernis a une fluorescence jaune-verdâtre brillante sous l'éclairage ultraviolet, qui indique la présence d'une résine naturelle.
- Il y a quelques petites retouches mineures par-dessus le vernis. La dernière partie de la signature de l'artiste a aussi été retouchée. Ces retouches sont toutes solubles à l'éthanol.
- Il n'y a pas de vernis sur la marie-louise rose.
- Plusieurs petites taches de peinture blanche recouvrent la partie droite du tableau.
- La présence de beaucoup de poussière et de saleté superficielle rend l'aspect du tableau mat et terne.



RAPPORT DE RESTAURATION

OBJET

«Saint Louis en adoration devant la couronne d'épines»
Artiste: Louis Chrétien de Heer

N° d'inventaire

PROPRIÉTAIRE OU AGENT

Fabrique Saint-Michel de Vaudreuil
414, boulevard Roche
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2M6

- Le dos a été dépoussiéré avec une brosse souple en utilisant un aspirateur.
- La saleté superficielle a été enlevée avec un chiffon humide et de l'eau déionisée. Le vernis jauni et quelques retouches ont été retirés avec un mélange d'éthanol, d'iso-octane et de l'eau.
- Pendant le dévernissage on a découvert plusieurs zones de peinture instable. Ces zones ont été consolidées localement avec du «Lascaux Hydrosealer 750» en se servant d'une spatule chauffante.
- Le tableau a été démonté de son châssis.
- La pièce posée sur la déchirure a été enlevée et les lèvres de la déchirure ont été recollées avec de l'adhésif «Jade 403». Ensuite, la déchirure a été renforcée avec du tissu de polyester «Stabilitex» pré-encollé avec le «BEVA 371» en film.
- Quelques craquelures soulevées ont été remises dans le plan en utilisant des buvards humides sous poids.
- Une consolidation généralisée de la couche picturale a été effectuée avec de l'Acryloid F-10 (poly-butyléméthacrylate) dilué 1:3 dans le Stoddard, appliqué au pinceau sur le dos du tableau.
- Pour accommoder l'épaisseur de la couture centrale, le tableau a été rentoilé face couchée sur un molleton de polyester avec deux morceaux de «Terrytex 39» (toile de polyester tissé) préinfusée avec du film «BEVA 371» sur la table chauffante sous vide à 66°C. Ensuite, l'ensemble a été rentoilé de nouveau sur un seul morceau de toile de polyester Français avec du film «BEVA 371», face couchée sur la table chauffante sous vide à 66°C.
- Le châssis original a été modifié pour augmenter l'angle du chanfrein de tous ses membres, et pour rendre tous ses joints extensibles. Des extenseurs d'angles en métal ont été installés pour permettre d'ouvrir les angles d'une façon contrôlée.
- Le tableau a été retendu sur son châssis modifié et fixé avec des agrafes.
- Un vernis isolant d'Acryloid B-72 (8 % dans le xylène) a été appliqué à la brosse. Cette opération a fait blanchir quelques résidus du vernis original. Ces blanchiments ont été corrigés par l'application localisée d'éthanol au pinceau.
- Les lacunes ont été comblées avec un masticage de craie mélangé dans la pâte à modeler acrylique «Liquitex».
- Les masticages, quelques craquelures et usures, ont été retouchés avec un liant de résine PVA (AYAB - médium de retouche Berger) et des pigments en poudre.
- Ne pouvant pas enlever la marie-louise, peinte en rose, sans endommager la couche picturale sous-jacente, elle a été recouverte d'une couche de peinture acrylique «Liquitex».
- Un vernis final d'Acryloid B-72 (8 % dans le xylène) a été pulvérisé sur le tableau.



Encadrement

- Le cadre a été nettoyé avec une solution aqueuse de 0,5 % trisodium phosphate.
- Les palmiers dans les angles ont été reposés avec des vis.
- Quelques retouches mineures ont été effectuées sur le cadre avec un liant de résine PVA (AYAB) et des pigments en poudre.
- Un ruban de feutre autocollant a été posé dans la feuillure du cadre.
- Un dos protecteur en polypropylène «Coroplast» a été vissé au châssis.
- Afin de respecter l'encadrement original, le tableau a été fixé dans son cadre avec quatre traverses diagonales vissées dans les angles.
- Des poignées ont été installées de chaque côté du châssis pour faciliter la manipulation de l'oeuvre.

Michael O'Malley

Le 11 décembre 1995